



COLLEGE FRANÇAIS D'ECHOGRAPHIE FŒTALE

Association Loi 1901 – SIRET 411 994 718 000 38 – NAF/APE : 7219Z
N° déclaration d'activité : 52 44 05765 44 auprès du préfet de région des Pays de Loire
Organisme n° 1006 habilité à proposer des actions de DPC
Organisme Formateur FAF n° 269



Intitulé de l'action Conduite de l'examen échographique du 2^{ème} trimestre de la grossesse à la lumière des recommandations de la CNEOF	
Publics concernés . Médecin .Gynécologie médicale .Gynécologie médicale et obstétrique .Gynécologie obstétrique / Obstétrique .Pédiatrie .Radiodiagnostic et imagerie médicale .Radiologie et imagerie médicale .Médecine générale . Sage femme	
Action n° en attente – MD Action n° en attente – SF	Session n° en attente
Présentiel 21/06/2019 – 22/06/2019 – 12 heures NICE	Non Présentiel Etape 1 – 22/05/2019 – 20/06/2019 – 1 heure Etape 3 – 8/07/2019 – 22/07/2019 – 1 heure
TOTAL HEURES – 14 heures	
RAPPEL – PRISE EN CHARGE ANNUELLE – 21 heures	



COLLEGE FRANÇAIS D'ÉCHOGRAPHIE FŒTALE

Association Loi 1901 – SIRET 411 994 718 000 38 – NAF/APE : 7219Z
N° déclaration d'activité : 52 44 05765 44 auprès du préfet de région des Pays de Loire
Organisme n° 1006 habilité à proposer des actions de DPC
Organisme Formateur FAF n° 269



PROGRAMME DE L'ACTION - Réunion présentielle (Etape 2)

Conduite de l'examen échographique du 2^{ème} trimestre de la grossesse à la lumière des Recommandations de la CNEOF

Vendredi 21 et samedi matin 22 juin 2019

VENDREDI

08h00-08h30	ACCUEIL DES PARTICIPANTS
08h30-09h00	PLENIERE D'INTRODUCTION Présentation des intervenants et des participants Pourquoi ce DPC ? Quid du CTE ? Qu'est-ce que la CNEOF ? Que sont ces nouvelles recommandations 2016 pour les coupes référencées pour l'échographie ?
09h00-10h30	Cliché 1 : coupe axiale du pôle céphalique au niveau du BIP Cliché 2 : coupe axiale du pôle céphalique au niveau du PC Cliché 3 : coupe axiale de la fosse postérieure (passant par le cervelet) Cliché 4 : coupe frontale nez-bouche
10h30-11h00	Pause
11h00-12h30	Cliché 5 : coupe 4 cavités Cliché 6 : coupe long axe VG/aorte (éjection gauche) Cliché 7 : bifurcation pulmonaire (éjection droite)
12h30-14h00 :	Déjeuner sur place
14h00-16h00	Cliché 8 : coupe para-sagittale G / diaphragme Cliché 9 : coupe axiale du DAT/CA Cliché 10 : coupe axiale passant par les 2 reins
16h00-16h30	Pause
16h30-18h00	Cliché 11 : coupe longitudinale de la moitié inférieure du rachis Cliché 12 : coupe longitudinale du fémur Cliché 13 : coupe sagittale montrant le bord inférieur du placenta et l'OI du col utérin



COLLEGE FRANÇAIS D'ECHOGRAPHIE FŒTALE

Association Loi 1901 – SIRET 411 994 718 000 38 – NAF/APE : 7219Z
N° déclaration d'activité : 52 44 05765 44 auprès du préfet de région des Pays de Loire
Organisme n° 1006 habilité à proposer des actions de DPC
Organisme Formateur FAF n° 269



SAMEDI

09h00-9h30

Rappel des 4 nouvelles coupes

- Cliché 3 : coupe axiale de la fosse postérieure (passant par le cervelet)
- Cliché 6 : coupe long axe VG/aorte (éjection gauche)
- Cliché 7 : bifurcation pulmonaire (éjection droite)
- Coupe sagittale montrant le bord inférieur du placenta et l'OI du col utérin

Groupe A :

9h30 - 10h45

Atelier « une coupe, une pathologie »

10h45 - 11h15

Pause

11h15 – 12h30

Atelier avec patientes

Groupe B :

9h30 – 10h45

Atelier avec patientes

10h45 – 11h15

Pause

11h15 – 12h30

Atelier « une coupe, une pathologie »

12h30-13h00

Synthèse interactive de la formation